

Info Leytron

Journal de la Municipalité de Leytron



■ Structure pour personnes âgées / assemblée primaire extraordinaire du 5 avril 2011

En avril 2010, le Conseil municipal a entrepris les démarches dans le but d'acquérir des terrains pour la construction d'un EMS. Finalement, deux sites ont été retenus par le Conseil municipal : Praz de Feu et Dorman.

Sans terrains à disposition, il était en effet impensable d'obtenir des lits de la part de la commission régionale de santé. Il fallait en effet démontrer à cette commission notre volonté de construire un EMS à Leytron, avec le soutien de la population. L'assemblée primaire d'août 2010, lors de laquelle les citoyennes et les citoyens de Leytron ont accepté l'achat de terrains et adopté le plan quadriennal 2013-2016 prévoyant 5 millions pour l'EMS, a donné un signal fort à la commission régionale de santé et a constitué la 1ère étape d'un long processus.

En novembre 2010, la commission régionale de santé nous a confirmé l'octroi de 25 lits EMS ainsi que 2 lits de court séjour. Cette décision a été ratifiée par le Conseil d'Etat le 14 décembre 2010.

L'assemblée primaire extraordinaire du 5 avril dernier a permis à la commission de réflexion de présenter son rapport aux 175 citoyennes et citoyens présents.

Les besoins prévisibles pour le village de Leytron sont de 25 lits en 2010 et d'environ 65 lits en 2030. Le coût net à la charge de la commune pour un lit EMS est d'environ Fr. 220'000.— (Fr. 300'000.— ./. subventionnement Fr. 80'000.—). Ce forfait de Fr. 300'000.— par lit comprend, en plus de la réalisation d'une chambre d'environ 24 m² dotée d'une salle de bain et de l'entier des équipements nécessaires, le coût des locaux communs, celui des aménagements extérieurs ainsi que l'achat des terrains correspondants.

Les besoins retenus ci-avant pour le village de Leytron en faveur de cette future structure pour personnes âgées ne doivent pas occulter la nécessité d'un renforcement de la prise en charge à domicile par les CMS.

Cette assemblée d'avril 2011 fut également l'occasion pour MM. Rast et Boisset, respectivement président et directeur du Foyer Sœur Louise Bron à Fully, de présenter le projet d'EMS intercommunal Fully-Saillon-Leytron-Charrat. En effet, notre EMS sera exploité de manière centralisée avec les EMS de Saillon, Fully et Charrat. Une société anonyme d'exploitation d'utilité publique sera ainsi créée. Le personnel soignant fera partie d'équipes locales proches du résident et de son entourage.

■ sommaire :



Page 2 : Structure pour personnes âgées / assemblée primaire extraordinaire du 5 avril 2011 (suite)

Page 3 : Association des Propriétaires-Encaveurs de Leytron «Caves ouvertes»
Adjudications

Page 4 : 33e Amicale des fanfares radicales du district de Martigny

Achat de la parcelle/bâtiment no 84 à Dorman

Le 20 janvier 2011, les représentants des services compétents de l'Etat du Valais ont visité les terrains de Dorman et de Praz de Feur. Ils ont donné un préavis à l'attention du Conseil municipal en faveur du terrain de Dorman. Ils ont trouvé ce terrain excellent à tout point de vue : situation de 1er ordre sur le coteau dominant le village de Leytron, vue splendide sur la plaine du Rhône et les alpes valaisannes, ensoleillement maximal, accès faciles, surface suffisante, proche des commerces et bâtiments publics.

A cette occasion, ils nous ont également demandé d'examiner l'achat de la parcelle no 84 ou du moins de pouvoir établir un droit de préemption.

Après discussion avec le propriétaire, il a été décidé de faire une taxation de l'objet. Cette tâche a été confiée par le Conseil municipal au bureau d'architecture Vouilloz de Sion, bureau qui avait été chargé des taxations des bâtiments de Produit et Montagnon.

En séance du 23 mars dernier, le Conseil a pris connaissance de la taxation, soit Fr. 630'000.— (terrain, bâtiment et aménagements extérieurs) et a préavisé à l'unanimité l'achat de cet objet.

L'assemblée primaire, suivant le préavis du Conseil municipal, a accepté à l'unanimité l'achat de cette parcelle.

Finances

Le Conseil municipal a prévu 5 millions pour la construction de 25 lits EMS dans le plan quadriennal d'investissements 2013-2016.

Investissements nets 2013-2016

EMS	Fr.	5'000'000.00
Rachat CO (notre part)	Fr.	1'500'000.00
Routes diverses	Fr.	600'000.00
Places de parcs Ovronnaz	Fr.	500'000.00
Routes agricoles REP	Fr.	300'000.00
Torrents (notre participation)	Fr.	800'000.00
Taxes raccordements	Fr.	-800'000.00
Total 2013-2016	Fr.	7'900'000.00

L'endettement net par habitant à fin 2016 restera «faible à mesuré» selon les normes de l'Etat du Valais (entre Fr. 3'000.— et Fr. 3'500.—).

Calendrier

Fin 2011	début du concours d'architecte
Juin 2012	attribution du mandat d'architecture
Fin 2012	mise en soumissions
Printemps 2013	début des travaux de construction
Juin 2014	fin des travaux

Les deux commissions concernées, celle du social et celle des bâtiments travailleront en équipe et de manière coordonnée. M. Boisset a également accepté de faire partie de ces commissions.

■ Association des Propriétaires-Encaveurs de Leytron

PROGRAMME

CAVES OUVERTES LEYTRON

2 - 3 - 4 JUIN 2011 DE 11 h à 19 h

➤ PLACE ST- MARTIN

Stands d'accueil - informations

➤ ANCIENNE EGLISE

Encaveurs : expo photos «*Micro-faune et flore de la vigne*»

Sauvegarde du Patrimoine (SPL) : expo photos «*Vigne et vin*»

➤ CIRCUIT HISTORIQUE ET TOURISTIQUE dans le village

Visites guidées (français – allemand) par SPL

Jeudi 2 juin et samedi 4 juin de 15 h.00 à 16 h.00

Inscriptions : jeudi – vendredi – samedi dès 11 h à l'Ancienne Eglise

ou sur le site www.wine-leytron.ch

A VOUS TOUS CHALEUREUSE ET GOÛTEUSE BIENVENUE !

Verres avec écusson de la Commune de Leytron

Vous pouvez commander auprès de notre administration un carton de 6 verres avec écusson de la Commune au prix de Fr. 20.—.

■ Adjudications

Conduite eau / turbinage	Mandat ingénieurs	Cert SA	Fr. 245'054.—
Torrents	Mandat ingénieurs	Moret SA	Fr. 17'067.—
Entretien bâtiments	Génie civil	Héritier SA	Fr. 15'370.55
Entretien bâtiments	Etanchéité	Thomas Ch. SA	Fr. 21'011.15

LEYTRON, 27 – 28 – 29 MAI 2011

33^e Amicale des fanfares radicales du district de Martigny

Depuis plusieurs mois, les musiciens de **La Persévérance** s'activent pour organiser en grande pompe la 33^e Amicale des fanfares radicales du district de Martigny. Cette manifestation se déroulera sur trois jours à la Halle polyvalente du Complexe des Muverans (Ecole primaire).

La soirée du vendredi 27 mai sera consacrée à la fête villageoise lors de laquelle se produiront le Chœur d'enfants La Croche-Chœur, le Chœur mixte Sainte-Cécile, le Chœur d'hommes Muvrani, la Société de Gym-Dames Arc-en-Ciel et la fanfare L'Union Instrumentale.

Le samedi soir 28 mai, Leytron aura le plaisir d'accueillir l'Ensemble de Cuivres Valaisan pour un concert de gala.

Le dimanche après-midi 29 mai, neuf sociétés de musique emmèneront le cortège dans les rues du village et donneront leur concert à la Halle polyvalente.

Pour que la fête soit belle, toute la population de notre commune est cordialement invitée à ces trois jours de festivité.

Au plaisir de vous rencontrer lors de notre amicale.

Le Comité d'Organisation

www.laperseverance.ch

Programme général de la manifestation

VENDREDI 27 mai 2011 : Soirée villageoise

- 18 h 30 Réception des sociétés locales et des invités (Café de la COOP)
- 19 h 30 Cortège (Route de Riddes – Halle polyvalente du Complexe des Muverans)
- Dès 20 h 00 Production des sociétés locales
- Dès 22 h 30 Bal populaire avec les Tontons Bastons (Entrée libre)

SAMEDI 28 mai 2011

- 20 h 30 **Concert de gala : Ensemble de Cuivres Valaisan**
Entrée : 15 francs
- Dès 22 h 30 **Bal populaire avec les Tontons Bastons (Entrée libre)**

DIMANCHE 29 mai 2011

- 12 h 00 Ouverture de la manifestation (Cour Nord de l'école primaire)
Allocutions officielles, Morceau d'ensemble, Vin d'honneur
- 13 h 00 **Cortège avec 9 fanfares et Chars**
- Dès 14 h 00 Production des sociétés à la Halle polyvalente
- 17 h 30 Discours de clôture